

**Mémoire présenté au
Ministre de la Culture et des Communications du Québec**

**dans le cadre de la consultation publique
sur le renouvellement de la politique culturelle**



Présentation de l'organisme

Maison des arts de la parole

La Maison des arts de la parole est un organisme culturel qui se consacre à valoriser et à diffuser les arts de la parole, retissant le fil d'une tradition orale millénaire pour en visiter les plus contemporaines expressions. Elle présente régulièrement des spectacles de conte pour les petits et les grands, et des spectacles de poésie performée, dans l'ambiance chaleureuse de sa petite salle située au centre-ville de Sherbrooke. En parallèle, elle orchestre chaque année deux festivals : le festival *Les jours sont contés*, premier festival de conte au Québec à fêter sa 25^e édition en 2017, et qui se déploie à travers toute l'Estrie pour présenter des conteurs d'ici et de l'international ; et, depuis plus récemment, le *Festival du texte court*, consacré aux formes littéraires et performatives brèves.

Souhaitant participer au développement du conte et des arts de la parole au Québec, elle met sur pied, à l'occasion, des activités de réflexion sur le conte qui mettent en relation des conteurs, chercheurs, ethnologues et autres intervenants du milieu du conte à travers la francophonie. Certaines de ces rencontres donnent lieu à des publications, dont deux sont devenues des ouvrages de références reconnus tant au Québec qu'en France. Elle offre aussi chaque année un atelier d'initiation au conte et des formations destinées aux artistes professionnels ou émergents de partout au Québec. Ceci en fait le seul organisme de conte, en dehors du regroupement national, à offrir des formations de perfectionnement en conte sur une base régulière.

Parce qu'elle croit à la valeur pédagogique et à la portée sociale des arts de la parole, elle offre également des activités dans la communauté, notamment en milieu scolaire. Son service-conseil pour la réalisation d'activités clé en main à la demande, favorise la présentation d'activités de contes et de poésie performées sur le territoire estrien.

Marie Lupien-Durocher

Marie Lupien-Durocher est la directrice générale de la Maison des arts de la parole. Détentrice d'un baccalauréat en administration des affaires, concentration management, son parcours dans l'organisme a débuté en 2009. Petronella van Dijk, la fondatrice de l'organisme, cherchait alors quelqu'un pour prendre la relève. En parallèle de son travail, Marie Lupien-Durocher a une pratique de conteuse. Depuis quinze ans, elle offre des spectacles de conte pour des publics variés. Elle s'implique aussi dans diverses organisations, notamment au comité formation et au comité gouvernance du Regroupement du conte au Québec, et siège au conseil d'administration du Chemin des cantons.

Résumé

Le présent mémoire se divise en trois sections. Dans un premier temps, il relève la précarité des organismes artistiques et culturels, tant au niveau de ses ressources financières, qu'humaines. Dans un deuxième temps, il questionne la notion d'innovation prônée par les programmes de soutien gouvernementaux, de même que la visions court-terme de ces divers programmes. Enfin, il présente une requête particulière à une discipline en pleine émergence : le conte.

Reconnaissance et précarité

Le milieu culturel au Québec souffre actuellement d'un manque de reconnaissance, tant de la part du grand public, que du secteur privé et du gouvernement. Ceci entraîne une précarité qui menace les artistes et les travailleurs culturels québécois. Une amélioration des conditions de travail des intervenants du secteur culturel, de même qu'une juste appréciation de la valeur des arts et de la culture par l'ensemble de la population, permettraient de résoudre bon nombre de problèmes rencontrés par les artistes et organismes artistiques et culturels. Le présent mémoire citera à l'occasion des exemples concrets liés à la Maison des arts de la parole, or la problématique dépasse largement ce seul organisme.

Soutenir la pérennité des organismes et en assurer la relève

La presque totalité des organismes culturels et artistiques au Québec reçoivent un financement public qui leur permet de réaliser leur mission. Bon nombre d'entre eux en sont d'ailleurs dépendants. Par exemple, dans le cas de la Maison des arts de la parole, près de 60 % du financement vient des fonds publics, que ce soit de Patrimoine Canadien, du Conseil des arts du Canada, de divers ministères québécois (notamment le Ministère de la Culture et des Communications), du Conseil des arts et des lettres du Québec ou de la ville de Sherbrooke. Ces subventions sont pour le moment divisées en deux catégories : les subventions au fonctionnement et les subventions ponctuelles liées à des projets spécifiques.

Ces subventions sont nécessaires puisque le grand public et le secteur privé ne sont pas prêts ou n'ont pas les moyens de payer la juste valeur des produits et services artistiques et culturels. Il faut dire que les disciplines artistiques semblent n'être valorisées par notre société que pour leur apport en termes de divertissement. Ainsi, un individu ou une entreprise sera prête à payer un fort prix (souvent malgré tout en de ça du coût réel) pour une activité artistique divertissante. Or qu'en est-il des activités qui renforcent le tissu social, développent la créativité, transmettent des savoirs et des valeurs propres aux québécois et aux québécoises, améliorent la qualité de vie, aident à rétablir et à préserver la santé mentale, etc. ? Puisque les arts sont somme toute essentiels, le gouvernement pallie à ce manque d'apport des citoyens et des entreprises par les subventions qu'il offre.

Or tout le milieu artistique le dira : le manque de financement est flagrant. Les subventions au projet ne couvrent souvent qu'un pourcentage des dépenses encourues par l'organisme, voir des types de dépenses spécifiques (cachets et frais de déplacements liés au projet par exemple). Le manque gagné pour couvrir les autres dépenses (frais techniques et logistiques, frais de séjour, frais de promotion, frais administratifs, salaires, frais fixes non liés au projet, etc.) est trop souvent difficile, voire impossible à dénicher. Des billets vendus plus chers diminuent la clientèle ou va à l'encontre des politiques d'accessibilités du gouvernement ou des organismes – d'autant plus que les gens désirent de plus en plus des manifestations artistiques professionnelles gratuites –, les commanditaires se tournent vers les grands événements (souvent autres que culturels) au détriment des plus petits, les donateurs préfèrent des causes liées à la santé, à l'éducation et à la pauvreté... Plus le temps passe, plus l'économie se durcie, plus les organismes artistiques et culturels peinent à joindre les deux bouts.

Par chance, il y a les subventions au fonctionnement qui permettent de couvrir une panoplie de frais fixes et administratifs tel les salaires, le loyer, etc. Or ces subventions ne couvrent souvent qu'un faible pourcentage des dépenses administratives, et pire encore, elles ne sont pas indexées. Les

organismes perdent donc chaque année de leur pouvoir d'achat. La Maison des arts de la parole reçoit du Conseil des arts et des lettres du Québec exactement le même montant au fonctionnement depuis près de dix ans ! Qui plus est, ce montant couvre à peine un salaire à temps plein. Or pour réaliser l'ensemble des activités qui satisfont aux exigences des diverses subventions reçues (qui rappelons le, sont essentielles à la survie de l'organisme), la Maison des arts de la parole aurait besoin d'au moins quatre employés à temps plein. Et ceci sans parler de tous les autres frais administratifs que l'organisme doit couvrir : loyer, électricité, communications, honoraires comptables, etc.

Les organismes n'ont ainsi ni les ressources financières, ni les ressources humaines nécessaires à la réalisation des activités pour lesquels ils sont soutenus. Comment se fait-il alors qu'ils y arrivent ? C'est qu'ils ont la chance d'être menés, soutenus, portés à bout de bras par des employés et des bénévoles passionnés qui investissent un nombre d'heures ahurissant pour les maintenir en vie.

Voilà qui est somme toute inquiétant. À l'heure où les *baby-boomers* prennent leur retraite et où les générations Y et Z entrent sur le marché du travail, les conditions des travailleurs culturels sont loin d'être alléchantes. Les salaires sont souvent près du salaire minimum (et ce même pour les postes de direction), les heures supplémentaires sont nombreuses et non-rémunérées, les avantages sociaux sont quasi-inexistants et il n'y a aucune sécurité d'emploi puisque les subventions dont dépendent l'organisme doivent être redemandées chaque année ou au mieux, aux quatre ans. Cette réalité et les nombreux modèles de travailleurs culturels retraités qui peinent à joindre les deux bouts rendent difficiles l'embauche de main d'œuvre qualifiée et la planification de la relève des divers organismes, surtout en région où la main d'œuvre est parfois plus rare. De même, pour les jeunes travailleurs culturels en poste, la conciliation travail-famille devient un enjeu réel, parfois insurmontable.

Bref, les organismes artistiques et culturels vivent dans une précarité certaine, tant au niveau financier qu'en regard à leurs ressources humaines. Pour éviter un effondrement des organismes existants et leur donner toute la latitude dont ils ont besoin pour faire face aux défis et aux opportunités qui présentent à eux, il devient essentiel de les soutenir plus adéquatement.

L'innovation par la stabilité

L'innovation, un terme à la mode qui semble être synonyme de succès. Les programmes gouvernementaux de subvention aux organismes artistiques et culturels en sont friands. Nombre d'entre eux ne financent que les nouveaux projets ou les nouveautés de projets déjà existants. Or pour innover, il faut que la main d'œuvre ait de l'espace pour créer et rêver. Il faut aussi que l'organisme ait les moyens de ses ambitions (et de ses innovations), que ce soit au niveau des ressources financières, humaines ou matérielles. Dans le contexte décrit à la section précédente, ces ressources sont trop souvent manquantes. Qui plus est, l'innovation est d'autant plus intéressante si elle permet un apport à long terme. Or dans les programmes actuels, les subventions au projet n'étant souvent que d'une durée d'un à trois ans, lorsqu'une innovation prometteuse est mise sur pied, elle doit souvent être laissée tomber à court terme, faute de moyens.

À titre d'exemple, la Maison des arts de la parole a ainsi vu s'arrêter un précieux partenariat avec un organisme français de recherche sur le conte. Ce dernier a permis un transfère de connaissances qui a changé le regard de plusieurs artistes québécois du conte sur leur discipline, de même que donner naissance à un ouvrage de référence sur le conte reconnu à travers la francophonie. Le projet a dû s'arrêter en même temps que la subvention, faute de moyens pour poursuivre. Pourtant, les échanges étaient riches et auraient pu se poursuivre longtemps encore. De même, en 2018, le Festival du texte court qu'a repris la Maison des arts de la parole pourrait ne plus avoir lieu. Ce dernier, qui a fêté ses 11 ans en mai dernier, bénéficie d'une subvention triennale depuis 2015 qui en a assuré la professionnalisation et le développement. Si la dernière année a été un véritable succès, et si nous pressentons que l'édition 2017 serait tout aussi réussie, sans soutien financier, l'organisme devra laisser tomber ce deuxième festival faute de moyens. Notons que dans la mesure où ce festival n'est pas un nouveau projet, il est très difficile de trouver le financement nécessaire pour le pérenniser.

Ceux-ci ne sont que deux exemples parmi tant d'autres. Il soulève une question fondamentale : le gouvernement doit-il soutenir les nouveautés et les innovations, ou plutôt aider les organismes à consolider et à pérenniser leurs activités existantes qui fonctionnent bien. La solution est sans doute de trouver l'équilibre entre ces deux aspects essentiels. Actuellement, le manque de soutien au fonctionnement, le peu de subventions d'une durée d'au-delà de quatre ans et la valorisation de l'innovation à travers les différents programmes menacent la stabilité des organismes artistiques et culturels, de même que la réalisation de leurs activités phares.

Valorisation d'un vieil art émergent : le conte

Ce mémoire ne pourrait être complet sans aborder un sujet qui est plus particulier à la Maison des arts de la parole. Notre organisme évolue en région et défend des disciplines artistiques peu connues et émergentes. Parmi celles-ci, l'Art du conte, au centre des activités de la Maison des arts de la parole depuis ses débuts. Un art méconnu, souvent confondu avec le théâtre, l'humour ou la lecture à voix haute. Pourtant, les artistes du conte jonglent avec une discipline bien spécifique, à mi-chemin entre la littérature et les arts de la scène. Ils revalorisent un patrimoine vivant qu'ils s'approprient pour en faire des créations personnelles bien de leur temps, éphémères, qui se renouvellent chaque fois que le conteur leur prête sa parole. Si l'art du conte est vieux comme le monde, si la littérature orale s'est promenée de bouche à oreilles bien avant l'apparition de l'écriture, il n'en reste pas moins que l'art de conter a presque disparu du monde occidental au siècle dernier. Il s'est fait souterrain pour renaître spontanément un peu partout en occident des années 1960 à 1990. Ceci en fait un vieil art qui est pourtant en pleine émergence.

Ce renouveau entraîne son lot de difficulté pour la discipline. Contrairement aux autres formes d'arts – musique, beaux-arts, danse, cirque, humour, etc. – les conteurs n'ont pas d'école où se former au Québec, ni même au Canada. Les lieux de diffusion se font aussi rares et la pratique artistique est très peu connue du grand public. Difficile donc pour les artistes de vivre de cet art, de se faire comprendre des diffuseurs généralistes et du public, et de poser un regard critique sur leur pratique. En ce sens, un soutien gouvernemental pour aider au développement de cette discipline en pleine effervescence pourrait servir de tremplin.

Prenons par exemple la Maison des arts de la parole qui joue un rôle important dans l'écologie du milieu du conte au Québec. En effet, si ses activités sont principalement tournées vers la diffusion, l'organisme agit à plusieurs autres niveaux en faisant un véritable pilier pour le milieu. Il encadre et aide au développement de la relève par des formations d'initiation et de perfectionnement sur une base régulière, met à disposition des artistes et de la population plus de 600 livres de conte dans sa bibliothèque, participe aux développements de la discipline par l'organisation de colloques, de conférences et rencontres de réflexion avec des artistes du Québec et de l'étranger. Ceci en fait un des seuls organismes de service en conte au Québec. De plus, sa présence en Estrie a fait de cette région celle où il y a le plus grand nombre de conteurs de la relève par habitant, et le plus d'activités de conte annuellement au Québec. Des séries de spectacles de conte à Waterville, à Richmond et à Orford, de même que la création d'un tout nouveau festival de contes à Cowansville sont la conséquence directe du travail de sensibilisation au conte opéré par la Maison des arts de la parole depuis ses débuts.

Afin de poursuivre sur sa lancée et de soutenir adéquatement ce milieu du conte bouillonnant, la Maison des arts de la parole souhaite déménager dans un lieu plus approprié pour répondre à ses besoins. Ses bureaux et sa petite salle de spectacle sont actuellement situés au deuxième étage d'un édifice du centre-ville de Sherbrooke qui ne bénéficie que de très peu de visibilité, n'est pas accessible aux personnes à mobilités réduites, où il est impossible de tenir d'activités l'été et dont les locaux sont maintenant trop petits. Sa bibliothèque de livres de conte a ainsi été installée à même le bureau d'une employée et il n'est pas rare que sa petite salle soit pleine en temps de festival ! Comme plusieurs autres organismes culturels, la Maison des arts de la parole doit cependant composer avec des budgets très serrés. Les subventions au fonctionnement ne suivant pas le rythme de croissance de l'organisme, il devient difficile d'envisager un tel projet.

Voilà donc un exemple de projet pour lequel un investissement de l'état aurait un impact direct sur le développement du conte au Québec. Ce n'est sans doute pas le seul. Le milieu du conte a bien besoin de lieux de rassemblement, de formation, de réflexion. Une enveloppe dédiée à cette discipline permettrait sans doute tant à ses artistes qu'à ses organismes de structurer un milieu solide qui contribuerait à la diversité artistique du Québec et à la valorisation de son patrimoine vivant.